

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine.

:

Badge attribué à : eric.tomeo

<https://www.cadre21.org/membres/eric-tomeo-collegeletendre-qc-ca>

Date d'obtention : 2025-02-08 19:42:28

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La méthode sexto repose sur 5 étapes clés permettant une intervention efficace et bienveillante lorsqu'un jeune est impliqué dans une situation d'image intime.

Identification et analyse de la situation:

1: Évaluer la gravité de la situation, l'image a-t-elle été diffusée? À qui?

Identifier les personnes impliquées et les risques (intimidation, chantage, manipulation)

S'assurer que la personne concernée est en sécurité et évaluer son état émotionnel.

2: intervention auprès du jeune concerné:

L'accueillir dans jugement.

Le laisser s'exprimer librement et valider ses émotions.

Lui expliquer les risques et les conséquences juridiques du partage d'image intime.

3: Encadrement et protection: S'assurer que l'image n'a pas été partagée ou si c'est le cas, tenter d'en limiter la propagation.

Intervenir auprès des autres élèves impliqués pour sensibiliser et prévenir la diffusion.

Impliquer la direction scolaire si nécessaire et informer des ressources d'aides.

4: Mobilisation des parents et des ressources externes:

Informer les parents de manière appropriée, en respectant l'intimité du jeune.

Offrir un accompagnement psychologique ou éducatif en fonction des besoins.

Faire appel à des organismes spécialisés en cas de cyber exploitation ou des chantage.

5: Sensibilisation et prévention:

Organiser des ateliers sur la sécurité numérique et les enjeux des sextos.

Outiller les jeunes pour qu'ils prennent des décisions éclairées sur leurs vie en ligne.

Renforcer la culture du consentement et du respect des limites personnelles.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les 3 cas mettent en lumière des enjeux importants liés au partage d'image intime chez les adolescents et souligne l'importance d'une intervention rapide, bienveillante et éducative. L'importance de l'accompagnement sans jugement. Les risques réels et la nécessité d'agir rapidement. Le rôle des témoins et des adultes dans la prévention. La prévention et l'éducation numérique sont essentielles.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape la plus délicate est l'intervention auprès du jeune concerné, particulièrement lorsqu'il ne réalise pas encore la gravité de la situation ou lorsqu'il craint des conséquences sociales, familiales ou légales.